



EVREUX

DIRECTION DE L'EDUCATION
ET DU TEMPS DE L'ENFANT
Service Enfance

PROJET PEDAGOGIQUE

QUARTIER SAINT MICHEL

2024 / 2025

Direction : Nathalie Amette Debou

Direction adjointe : Karine Grichois Tessier

Contact : alshsm@evreux.fr / saintmichel-mairieevreux@orange.fr / 02 32 38 59 96

SOMMAIRE

- I. Présentation et constats (p 3 à 7)**
 - A – Plan d'Evreux
 - B – Présentation du quartier
 - C – Constats

- II. Projet de direction (p 8 à 14)**
 - A - Axes prioritaires
 - B - Autres objectifs
 - C- Méthodologie

- III. Moyens de fonctionnement (p 15 à 18)**
 - A - Personnel, qualification
 - B - Locaux et répartition du personnel

- IV. Organisation du travail (p 19 à 20)**
 - A - Direction
 - B - Equipe d'animation
 - C- Agents d'accueil et d'entretien

- V. Journée type (p 20 à 23)**
 - A – Mercredis et vacances
 - B – Accueils périscolaires

- VI. Partenaires, transversalités (p 23)**

1) Historique du quartier

Le quartier s'est d'abord appelé « Saint Michel des vignes » car des vignes poussaient sur les coteaux.

Le site est exceptionnel : vingt-cinq hectares boisés.

C'est là que l'US Air Force avait choisi de loger les familles des officiers affectés à la base aérienne le long de la RN 13. Ce petit bout d'Amérique a été mis en chantier en 1958 et les premiers locataires ont débarqué en 1960. Ce petit coin de rêve américain a perduré jusqu'en 1967, année où s'achève le retrait progressif des 9 000 Américains présents sur Evreux. Le glas de la présence américaine sonne en 1966 quand le général de Gaulle annonce que la France va quitter le commandement militaire de l'Otan.

C'est le ministère de la Défense qui reprend possession de la cité Lafayette, en même temps que naît la base aérienne 105. Les familles des militaires de la base y sont logées et à la fin des années 1970 quelques pavillons sont proposés à la vente après accord entre la Ville d'Evreux et l'armée. Une vingtaine de particuliers y élisent domicile... Jusqu'à ce qu'en 2010, l'Etat commence à mettre en vente une partie de son patrimoine. Depuis 2022, la cité Lafayette fait peau neuve avec la réhabilitation de pavillons individuels mis en vente.

2) Population du quartier

Le quartier de Saint Michel se compose d'une population très diversifiée.

Nous accueillons un nombre important de familles monoparentales et recomposées.

Nous accueillons majoritairement des enfants de familles actives

3) Accueil de loisirs

a) Tableau de répartition par tranche d'âge et par temps

Mercredi

Age	3 à 6 ans	6 à 12 ans
nombre	35	55

Accueil du matin

Age	3 à 6 ans	6 à 12 ans
nombre	15	25

Accueil du soir

Age	3 à 6 ans
nombre	40 à 50

b) Fonctionnement spécifique de L'Escale des Loisirs le mercredi

Nous avons, sur le quartier, une structure avec un fonctionnement bien particulier et différent des autres accueils du service Enfance, de la ville d'Evreux

L'Escale est un accueil de loisirs pour enfants de 6 à 12 ans. Il est situé à proximité de l'association Amicale Laïque de Saint Michel composée de plusieurs sections sportives et culturelles. Notre mission principale sur cette structure est d'organiser l'accompagnement individuel des enfants sur chaque activité à laquelle il est inscrit.

Les inscriptions sont faites par les familles directement dans la section souhaitée, nous assurons l'accompagnement aux horaires correspondants.

Ce fonctionnement impose une organisation stricte. Nous assurons 15 à 20 déplacements par jour, dont certains en véhicule, car toutes les sections ne sont pas à proximité (foot, BMX, tennis). Chaque déplacement concerne 1 à 4 enfants, voire 6 ou 10 pour le football ce qui entraîne 2 voyages avec le véhicule.

Les animateurs doivent être rigoureux sur les horaires afin d'accompagner tous les enfants à l'heure à leur activité mais aussi pour les récupérer à la fin de celle-ci. En moyenne, toutes les 15 minutes l'animateur est contraint d'emmener et/ou de récupérer des enfants.

Les enfants sont en moyenne pris pendant 1h à 1h30 par leur activité et profitent des animations et activités de l'accueil de loisirs le reste de la journée.

Nous accueillons sur cette structure, à l'exception des fratries, uniquement les enfants inscrits aux sections de l'ALSM.

Un roulement des animateurs se fera sur 3 cycles afin d'éviter un essoufflement sur le fonctionnement lié aux accompagnements.

Ce fonctionnement laisse peu de place à un projet d'animation avec un suivi car les enfants peuvent quitter l'animation en cours à tout moment, et pour certain animateur ce n'est pas facile à vivre et pour eux peu valorisant. Ils se sentent plus accompagnateurs que animateurs.

4) Etablissements scolaires

- Collège Jean Rostand
- Ecole maternelle Jean Macé
- Ecole élémentaire Rochereuil
- Ecole élémentaire Jean Macé

5) Structures municipales et associatives

- Amicale Laïque de Saint-Michel
- Mairie Annexe
- Courts de Tennis Extérieurs
- Gymnase Artois
- Mini-crèche municipale
- Micro-crèche privée
- Terrain de BMX
- EHPAD
- Médiathèque de St Michel
- Judo
- Football

C – Constats

1) Liés à L'ALSH :

Enfants

Depuis l'année dernière les enfants sont le plus souvent présents en journée complète plutôt qu'en demi-journée. Excepté sur l'Escale du fait qu'une des sections de football est rattachée à Aviron les familles font le maximum pour les récupérer. Nous n'avons pas à ce jour la possibilité d'accompagner les enfants hors de St Michel

Nous constatons depuis quelques années des enfants qui sont en recherche de reconnaissance, de stabilité, de repères et d'attention.

Nous constatons sur les différents accueils de loisirs de saint Michel des effectifs enfants un peu plus élevés les mercredis que sur les vacances scolaires, ce qui nous oblige à avoir un nombre d'animateurs plus conséquent les mercredis que pendant les vacances. Sur l'année 2023 2024 nous avons constaté une hausse d'effectifs sur les vacances d'octobre, de février, et de printemps.

On peut constater depuis deux ans, que les enfants sont moins habiles en motricité sportive, en motricité fine, un manque de concentration est aussi observé. Ils sont moins intéressés par les animations traditionnelles, ils sont demandeurs de temps libres sans cadre, sans menée de l'adulte.

Nous constatons également que les enfants peuvent passer beaucoup de temps sur les tablettes informatiques et c'est à l'accueil de loisirs qu'ils retrouvent de véritables valeurs autour des jeux traditionnels et le savoir vivre ensemble.

L'accompagnement des enfants vers les sections sportives et culturelles de l'ALSM (Amicale Laïque de Saint Michel) est très apprécié des familles, c'est ce service au public qui justifie l'effectif de l'accueil de loisirs l'Escale.

Les dirigeants de l'ALSM, en collaboration avec leurs intervenants, organisent leurs créneaux en fonction de notre organisation et des horaires d'accompagnement possibles. (9h à 12h et de 13h30 à 17h). Aucun accompagnement ne se fait sur le temps méridien. Après 17h les familles vont eux-mêmes récupérer leurs enfants sur les sections.

Les sections sportives et musicales sur lesquelles sont inscrits le maximum d'enfants sont principalement concentrées sur l'après-midi ce qui nous permet de mettre en place des projets d'animations et des activités extérieures le matin pour un groupe de 10 enfants. Un véhicule 9 places nous est nécessaire chaque mercredi pour les accompagnements au stade de foot, au BMX ou au basket quand les entrainements sont sur le gymnase de l'IUFM. L'animateur a l'obligation de mettre la signalétique transport d'enfants à l'arrière et à l'avant du véhicule à chaque déplacement, et s'assurer que les sièges auto soient en place.

Familles

Quelques situations compliquées par des séparations familiales douloureuses

Familles qui déménagent souvent (changement de ville ou pays), (familles militaire)

A la rentrée septembre 2021, l'école Jean Macé maternel et élémentaire a accueilli une trentaine d'enfants de familles militaires allemandes.

Les relations sont devenues compliquées avec certaines de ces familles, notre fonctionnement ne leur convient pas, quelques difficultés de s'adapter aux règles françaises, manque de confiance en nous. Nous avons accueilli quelques familles à leurs arrivées mais aujourd'hui ce n'est plus le cas, les mamans qui en majorité ne travaillent pas s'organisent entre elles.

Les familles en général, démontrent un intérêt pour l'accueil de loisirs et n'hésitent pas à participer aux différentes actions quand elles le peuvent. Très grande mobilisation des familles lors de la fête de quartier ou autres évènement ponctuel.

Concernant les familles des enfants à besoins spécifiques, un contrat est à établir avec une pré-inscription précises de la présence des enfants afin d'assurer un accueil de qualité en toute sécurité, et adapter en équipe nos animations pour l'enfant.

Cependant certaines d'entre elles ne respectent pas le contrat, nous découvrons des inscriptions (48h avant) non prévues initialement et nous mettent en difficulté pour organiser les journées avec le personnel nécessaire à l'accompagnement de certain d'entre eux et surtout des activités ou sorties prévues sur lesquelles certains enfants spécifiques de part leur handicap seraient en difficulté. Ce qui provoque des situations conflictuelles avec ces familles.

Les familles ont adopté le fonctionnement des pré-inscriptions. Elles apprécient la possibilité de pouvoir s'inscrire jusqu'à 48h à l'avance surtout sur la période estivale. Elles apprécient beaucoup moins de devoir se rendre sur l'accueil de la petite cité quand elles ont un problème avec leur connexion, ou inscriptions non validées, ce qui est très fréquent pour les préinscriptions en ligne.

Le lien avec les familles reste compliqué depuis que nous sommes à nouveau en plan vigipirate. Cependant cette organisation nous a permis d'accueillir de manière individuelle chaque enfant et l'animateur référent peut prendre un temps d'échange avec chaque famille si besoin. Ce qui rend les choses difficiles c'est que les familles en grande partie n'ont pas le temps le matin et que de les faire patienter reste incompris.

S'intéresser au programme ou même s'assurer de la bonne prise en charge de leur enfant ne leur paraît pas essentiel.

Locaux

Nous disposons d'une classe à l'étage dans l'école maternelle pour l'accueil du matin pour les élémentaires et du soir, pour les maternels sur Jean Macé, les effectifs étant conséquents.

Les locaux de l'accueil de loisirs maternel ont été refaits à neuf (avril 2021) en peinture avec des salles de différentes couleurs. Cet accueil de loisirs est beaucoup plus accueillant, mais le problème d'humidité est toujours visible, les infiltrations sont très présentes et le tout se dégrade sérieusement

2) Liés au contexte local

L'ouverture d'une classe d'Allemands sur Jean Macé à la rentrée 2021, se poursuivra chaque année avec des arrivées ponctuelles.

Ouverture d'une micro-crèche privée sur le quartier depuis septembre 2021

L'ouverture d'une médiathèque sur le quartier près du collège s'est concrétisée en 2022, nous avons un partenariat avec la structure, et de très bonne relation.

3) Liés au contexte national, mondial (COVID 19)

Il nous faut toujours être vigilant au respect des gestes barrières sur certaines périodes de l'année, cependant nous sommes soumis aux consignes gouvernementales et municipales qui nous sont données.

Les animateurs doivent réfléchir différemment à la menée de leurs activités pour répondre aux consignes sanitaires.

Cette situation nous a permis de mettre en avant plus que jamais les valeurs de nos missions : la sécurité physique, morale et affective envers le public et les familles.

Cette pandémie nous a obligé à réorganiser notre façon de faire, et au fil du temps nous nous sommes rendu compte qu'il y avait du bon dans notre nouvelle organisation et nous avons fait le choix de garder certaines d'entre-elles. Comme l'accueil individualisé chaque matin, et que les familles soient accueillies dans notre salon d'accueil aménagé à cet effet, avec canapé club et porte-manteaux.

II. PROJET DE DIRECTION

A - Axes prioritaires

1er axe : Réfléchir à la menée des projets en respectant le rythme de l'enfant le bien-être et la bienveillance de l'enfant, l'éducation à la santé, en adoptant des attitudes saines et préventives.

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction

- Permettre aux enfants de se détendre dans un espace convivial et sécurisé.
- Communiquer avec les familles sur le réel besoin de leur enfant de temps de repos et de temps libre
- Valider des projets d'animation, le mercredi, au libre choix de l'enfant et des projets sur les vacances
- Travailler nos aménagements pour le bien être de l'enfant
- Créer des espaces reposants et sécurisants

Pour les animateurs

- Proposer aux enfants des projets d'animation en cohérence avec le projet pédagogique, et éducatif
- Adapter son projet au nombre d'enfants qui souhaiteront participer, tout en sachant que l'enfant peut cesser à tout moment
- Utiliser tous les espaces mis à disposition pour disperser le grand groupe sur les différents temps d'accueil.
- Proposer des activités pour découvrir les fruits et les légumes et sensibiliser les enfants à l'équilibre alimentaire
- Mettre en place des temps d'évaluation avec les enfants, connaître leur ressenti à l'accueil de loisirs.

Pour les enfants

- Mettre en place des ateliers en alternance, laisser le choix aux enfants de faire ou ne pas faire
- Organiser les temps d'animation en respectant le rythme de l'enfant à l'échelle de toute la journée, voire sur toute la semaine sur les périodes de vacances.
- L'enfant pourra toujours ne profiter que des coins permanents s'il le désire (puzzles, dinette, voitures, lecture, dessin, parcours et jeux sportifs intérieurs ou extérieurs) dans la mesure du possible, en maternel.
- En élémentaires, des animations doivent toujours être encadrées pour éviter tous débordements.

Pour les familles

- profiter d'un espace d'accueil convivial et chaleureux à l'entrée du centre de loisirs
- Avoir toutes les informations de fonctionnement à l'entrée de l'accueil de loisirs.

2^{ème} axe : Favoriser la diversité des projets d'animation en lien avec les objectifs éducatifs dans les domaines suivants : l'art, la culture, le sport, la sensibilisation à l'éducation et l'hygiène ainsi que l'éco-citoyenneté et écomobilité

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction

- Favoriser le développement de projets sportifs avec des partenaires (rugby, Muay thai, basket, golf)
- Donner toute sa dimension au livre et à la lecture (en favorisant des livres sur les thématiques des domaines prioritaires)
- Proposer des activités artistiques à travers l'expression corporelle

- Proposer des activités culturelles avec le tamgam, et musée
- Proposer des activités favorisant la créativité et l'imagination des enfants
- Permettre aux animateurs de se documenter
- Sensibiliser l'équipe pédagogique au développement durable
- Favoriser le partenariat de l'équipe pédagogique avec la ferme de Navarre, le Setom, et le service Environnement
- Amener les animateurs à travailler avec la Maison de la santé et la diététicienne.
- Sensibiliser les animateurs aux attitudes saines et préventives à adopter.
- Sensibiliser les animateurs aux cultures du bien-être de soi, au travers de formation relaxation et yoga.
- Sensibiliser les animateurs à l'hygiène bucco-dentaire
- Initier les enfants à la pratique du vélo et toute la sécurité qui s'impose.

Pour les animateurs

- Etre en mesure d'animer des temps de lecture à haute voix
- Proposer des ateliers de création en s'appuyant sur le livre
- Proposer des activités artistiques à travers l'expression corporelle
- Proposer des activités culturelles à travers le jeu
- Proposer des activités et projets en lien avec les objectifs éducatifs
- Proposer des activités autour du tri sélectif, et recyclage.
- Proposer des animations autour de l'environnement, le compostage, le respect de la nature, le jardinage
- Sensibiliser les enfants aux mesures d'hygiène préventives bucco-dentaire
- Sensibiliser les enfants à comprendre le cheminement des produits alimentaires de la production à la consommation.
- Proposer des animations et parcours autour du vélo
- Poursuivre le projet bien manger, bien bouger.

Pour les enfants

- Participer aux projets proposés
- Etre proposant lors des projets de créativité
- Participer individuellement aux activités liées au jardinage et compostage
- Participer aux brossages des dents après chaque déjeuner

Pour les familles

- Etre présentes lors des évènements organisés sur les structures
- Prendre part aux activités en lien avec l'environnement
- Partager leurs expériences dans le domaine du bien-être
- Fournir le nécessaire pour le projet bucco-dentaire.

3ème axe : Adapter notre fonctionnement à l'accueil des enfants à besoin spécifiques.

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction et les animateurs

- Garantir aux enfants un accueil respectant leur dignité et leur intimité
- Accompagner les familles dans l'intégration de leur enfant
- Etre à l'écoute des familles qui en ont besoin
- Offrir aux enfants accueillis une réelle égalité de traitement
- Travailler sur un dossier d'inscription pour l'accueil de ces enfants à besoins spécifiques
- Travailler en collaboration avec les différents professionnels ainsi que la Maison de la santé.
- Organiser un ou des temps d'échange avec les familles
- Solliciter un animateur supplémentaire pour son accueil
- Investir dans des jeux et jouets spécifiques
- Identifier les besoins d'aménagements spécifiques

Pour les enfants à besoins spécifiques

- Mobiliser leurs potentialités et leurs compétences
- Dynamiser leur intégration
- Veiller à leur bien être

Pour les enfants

- S'ouvrir à la différence et la respecter
- Construire des relations d'entraide

Pour les familles des enfants à besoins spécifiques accueillis

- Créer une relation de confiance, les accompagner, les rassurer sur les conditions d'accueil de leur enfant
- Mettre en place plusieurs rencontres d'accompagnement à l'accueil de ces enfants

4^{eme} axe : Poursuivre le développement d'une relation de confiance avec les familles,

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction

- Mieux communiquer avec les parents, créer du lien.
- Impliquer l'ensemble de l'équipe
- Créer des outils adéquats pour favoriser la communication avec les parents
- Elaborer un support de communication
- Donner une place aux familles
- Mise en place de l'outil d'inscriptions pour les enfants à besoins spécifiques
- Continuer la collaboration avec les parents d'élèves dans la préparation de la fête de l'école et de quartier
- Etre ouvert et à l'écoute des familles.

Pour les animateurs

- Mieux communiquer avec les parents, être plus prévenants
- S'impliquer dans l'affichage aux familles
- Adhérer et participer aux rencontres avec les parents
- Valoriser la menée des projets tout au long de l'année
- Favoriser la participation et l'intégration d'enfants à besoins spécifiques
- Renouveler, améliorer et accentuer les temps d'échange avec les familles : autour d'expositions des projets sur chaque centre, et d'animations diverses sur les temps d'accueils principalement sur les sessions de vacances.
- Utiliser les outils adéquats pour favoriser la communication avec les parents
- Donner une place aux familles
- Etre ouverts et à l'écoute des familles

Pour les familles

- Participer aux activités et moments proposés par le centre
- Etre acteur dans les projets de quartier qui leur sont ouverts
- S'intéresser aux animations proposées
- Etre acteur de la fête de quartier

5ème axe : Travailler en cohérence et en transversalité avec les structures du quartier et de la ville, développer le vivre ensemble avec l'implication des familles.

Objectifs opérationnels

Pour l'équipe de direction

- Réaliser une fête de quartier commune avec les écoles Jean Macé maternelle et élémentaire, l'EHPAD, L'ALSM, la médiathèque de St Michel
- Pérenniser les rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD de Saint Michel
- Pérenniser le projet dans l'accompagnement des grands maternels vers l'Elémentaire « projet passerelle »
- Impulser le partenariat avec les partenaires associatifs comme publics (médiathèques, Tangram, Maison des Arts, Musée d'Art et d'Histoire, ferme de Navarre, médiathèque de St Michel, amicale laïque)
- Continuer le partenariat sportif avec l'EEC, l'EAC rugby, JAE judo, golf, ALM Basket, Muay Thai,
- Poursuivre les mini-séjours sur notre quartier l'été et en collaboration avec les autres quartiers pour des séjours à la mer « Asnelles »

Pour les animateurs

- Être investis dans le partenariat avec les partenaires associatifs comme publics (médiathèques, Tangram, Maison des Arts, Musée d'Art et d'Histoire, ferme de Navarre) dans l'élaboration de leurs projets d'animation
- S'investir dans les différentes rencontres avec les partenaires du quartier et hors quartier
- Être proposant de nouveaux partenaires, faire des recherches

- Etre proposant et participants dans la passerelle des enfants de la maternelle à l'élémentaire.

Pour les enfants

- Participer à des échanges intergénérationnels
- Participer à des temps d'inter-centre avec les enfants de l'accueil de Rochereuil et l'Escale
- Participer aux inter-centres avec d'autres ALSH d'Évreux et ses alentours organisés par l'équipe pédagogique
- Participer aux mini-séjours organisés sur nos structures et séjours de l'été du service enfance
-

Pour les familles

- Participer à des temps d'échange sur les accueils
- Participer aux animations pour la préparation de la fête de quartier avec les parents d'élèves
- Inviter les familles à consulter nos panneaux d'affichage sur chaque structure.

C - Méthodologie

- Présentation des orientations de la ville « projet éducatif » par le directeur à l'équipe d'animation,
- Présentation du projet de direction avec les grands axes pour l'année 2024-2025
- Temps de travail en réunion sur la journée type en accueil de loisirs
- Temps de réflexion pour les animateurs afin de déterminer leur projet en lien avec le projet de direction et les besoins des enfants (sept 2024)
- Ecriture des projets d'animation (fiches séances) (sept oct. 2024)
- Réunions encadrées par l'équipe de direction) pour évaluer la pertinence des projets proposés et affiner, si besoin, les propositions des animateurs ; l'équipe de direction est vigilante au respect du rythme de l'enfant et la cohérence des projets, ainsi que l'aboutissement de ceux-ci.
- Planification des projets en proposant un échéancier pour l'année
- Rencontre avec les différents partenaires nécessaires sur les projets

- Communiquer les actions proposées
- Mise en place des projets sur les mercredis ou vacances
- Evaluations et réflexions sur les projets élaborés et aboutis en janvier 2025 et en juin 2025

Axes de réflexion et de travail avec les animateurs :

- Le rôle de l'adulte au sein de l'accueil de loisirs, durant les accueils périscolaires et mercredis autour des mots « animer » et « accueillir »
- Le lien avec les familles : information, affichage, mise en place de temps de cohésion (temps forts), accompagnement et encadrement lors des préinscriptions et suivi des fiches sanitaires
- L'investissement et la participation de l'équipe à établir des projets avec les partenaires des médiathèques (St Michel), de la ferme pédagogique de Navarre et de la Maison des Arts, l'EHPAD de Saint Michel.
- La valorisation de leurs projets tout au long de l'année (création d'un affichage spécifique à la valorisation des projets sous différentes formes : photos, expositions.
- L'Escale : Développer des projets bien définis en alternance avec les accompagnements, travailler les compétences et aptitudes des animateurs liés à son fonctionnement spécifique.
- Appréhender sereinement l'accueil des enfants à besoins spécifiques, avec un encadrement de personnes concernées par le sujet.
- Les animateurs seront habillés d'un gilet jaune ou des vêtements identifiés du service enfance sur chaque déplacement et manifestation.
- Il est nécessaire que les équipes prennent conscience de la nécessité d'être disponible au besoin du quartier quand il y a un manque de personnel sur l'un des sites. (Maternel ou élémentaire)
- Nous procéderons à un changement tous les ans ou tous les 2 ans au besoin sur les différents temps d'accueils périscolaires (matin et soirs) pour une bonne cohésion et équité d'équipe.

III. MOYENS DE FONCTIONNEMENT

A – Locaux et répartition du personnel

Accueil de loisirs JEAN MACE MATERNEL ET ELEMENTAIRE				
Adresse : 14, rue d'Artois			Numéro de téléphone : 02.32.38.59.96	
Descriptif des locaux : Accueil de loisirs, salle de jeux, coins permanents (dinette, lecture, dessin, jeux de société, puzzles, voitures) Restauration, sanitaires.				
Temps	Tranche d'âge accueillie	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h45	2 ½ à 5 ans	25	Revel Alexis Aubert Sandra Monfort Caroline	
	6 à 12 ans	20	Allorge Emilie Meignan Amandine	
Soir 16h15- 18h30	2 ½ à 5 ans	50	Monfort Caroline Gaultier Sonia Lecourbe Sandrine Pelachau Pascal Agent horaire	Diaz Hélène Safi Dior
Mercredi 7h00- 18h30	2 ½ à 5 ans	45	Benguessoum Hakima Perroux Valérie Aubert Sandra Gaultier Sonia Lecourbe Sandrine	Diaz Hélène Agent horaire

Vacances 7h-18h30	2 ½ à 5 ans	24	3	2
Juillet /Août 7h-18h30	2 ½ à 5 ans	30	Toute l'équipe partagée sur les deux mois	3 ou 4

Accueil de loisirs L'ESCALE DES LOISIRS				
Adresse : rue Pierre de Ronsard				
Numéro de téléphone : 06 63 39 39 51				
Descriptif des locaux : accueil de loisirs, restauration sur Jean Macé, sanitaires, et coins permanents (dinette, coin lecture, puzzles, dessins...) salle de judo, salle d'activité de l'amicale				
Temps	Tranche d'âge accueilli e	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Mercredi 7h-18h30	6 - 12 ans	20	Monfort Caroline Dufossey Christophe Pelachau Pascal	1 agent horaire

Vacances 7h-18h30	6 - 12 ans	35	3 personnes par session / liste des animateurs possibles Toute l'équipe partagée sur les sessions	2
Vacances de printemps et Juillet /Août 7h-18h30	6 - 12 ans	Accueil sur Rochereuil		

Accueil de loisirs ROCHEREUIL				
Adresse : rue de la Corniche les Pipos				
Numéro de téléphone : 06 63 33 93 23				
Descriptif des locaux : accueil de loisirs, restauration, sanitaires, et coins permanents (dinette, coin lecture, puzzles, dessins...) coin informatique				
Temps	Tranche d'âge accueilli e	Effectif enfants	Noms ou effectif des animateurs	Noms ou effectif des agents
Matin 7h-8h45	6 - 12 ans	14	Dufossey Christophe	

Mercredi 11h45- 18h30	6 - 12 ans	38	Revel Alexis Allorge Emilie Meignan Amandine	Safi Dior
Vacances Automne, Noël et d'hiver 7h-18h30	6 - 12 ans	Accueil sur l'Escale		
Juillet /Août 7h-18h30	6 - 12 ans		Toute l'équipe partagée sur les deux mois Sur Rochereuil	2

IV. ORGANISATION DU TRAVAIL

A – Direction

- Une permanence tous les lundis matins (binôme de direction)
- Une réunion directeur ponctuellement les vendredis, lundi, et ou jeudi
- Une réunion tous les mardis matins avec les équipes
- Tous les jeudis matin une semaine sur deux
- Le mercredi toute la journée sur une amplitude de 10h00
- Une réunion de service le vendredi matin ou après-midi, ponctuellement selon les besoins du service
- Deux accueils de 7h à 8h45 ou 16h30 à 18h30 par semaine.
- Temps de formation dans le cadre du plan de formation de la Ville d'Evreux
- Réunions avec les partenaires
- Achats pour les besoins des structures (petit équipement, alimentation, matériel fongible)

Les autres temps sont consacrés à l'administratif et la logistique.

B - Equipe d'animation

- Une réunion hebdomadaire afin de préparer les mercredis, les accueils du soir en maternel (gestion des préinscriptions, organisation du mercredi qui suit, mise en place des projets d'animation et différents temps forts d'animation, comme les fêtes de quartier, de fin de projet, kermesse d'école...)
- Prévoir les effectifs de présences du mercredi qui suit, pour la commande UCP et l'organisation des groupes suivant le programme d'activité. Faire les groupes en fonction des enfants présents, se répartir les enfants à besoin spécifiques suivant les activités.
- Une réunion une semaine sur deux pour travailler les projets spécifiques, les bilans des différentes manifestations, bilans des mercredis vécus et bilans semestriels, bilan des projets d'animation, bilan des animations vécues avec des partenaires, Temps d'échange sur les problèmes rencontrés lors de nos journées (familles, enfants, partenaires, ...)

- Un forfait d'heures pour travailler les projets d'animation. (écriture et rendez-vous partenaires, confection des prototypes)
- Une réunion de régulation par trimestre qui nous permet d'aborder des thèmes que nous n'avons pas le temps de voir en réunion de préparation. C'est un temps où l'on peut vraiment permettre aux animateurs et agents de service de s'exprimer sur les sujets du quotidien qui leur posent problème. Nous profitons aussi parfois de ces temps de réunion pour partager nos savoirs entre animateurs ou inviter des partenaires avec des compétences particulières (Maison de l'Europe, Handiconseil, sophrologie, yoga, l'écume des jeux, échange avec la pédagogie, visite du KUBB, du théâtre, du Tangram de la médiathèque de Nétreville, de St Michel...).

Un temps qui nous permet aussi de rechercher de nouveaux lieux à visiter avec les enfants, nouvelles ballades et ou randonnées avec le comptoir des loisirs

Temps de formation

Nous attachons beaucoup d'importance à ces 3 réunions sur l'année, qui nous permettent de mettre en avant un travail essentiel sur la cohésion d'équipe.

C - Agents d'accueil et d'entretien

- Nous les réunissons au minimum une fois par trimestre, ou plus si besoin, ou à leur demande.
- Elles sont conviées aussi sur les réunions de régulation.
- Elles travaillent toutes sur un site et en sont les référentes sur les périodes de vacances.
- Elles sont aussi sur les accueils périscolaires des référentes très importantes auprès des parents et des enfants. Elles travaillent toutes sur les temps de restauration.
- Elles accompagnent les groupes d'enfants sur les séances piscines et lors des sorties à l'extérieur de l'enceinte de l'alsh.
- Elles sont conviées à une réunion de préparation pour l'été, avec le personnel recruté pour les mois de juillet et août

- Elles ont un rôle formateur

V. JOURNEE TYPE

A – Mercredis et vacances

Jean Macé, Rochereuil (et L'Escale pour les petites vacances)

De 7h à 9h : Accueil des enfants au sein de chaque structure ouverte

Un animateur à 7h00 relève les présences des enfants préinscrits au préalable et accompagne les enfants vers les coins permanents.

L'animateur d'accueil prépare les feuilles de sortie, avec les fiches sanitaires et la pharmacie du groupe qui doit sortir. Celui-ci prépare autant de sac à pharmacie que de groupes qui sortent.

A l'arrivée de son collègue à 7h30 ou 8h00, celui-ci prend le relais d'accueil des familles, sans hésiter à aller au-devant de celles-ci.

A 8h30 l'ensemble de l'équipe est présent. Chaque animateur est garant du bon accueil des enfants et des familles

A 9h00, on fait ranger le centre à tous les enfants avant de faire un temps de cohésion afin de faire l'appel avant la confirmation des effectifs.

Menée d'un temps de lecture, réveil musculaire, chanson... avant de présenter le programme de la journée.

A 9h30, temps libre en extérieur de 20 minutes, afin de permettre aux enfants de se défouler avant l'activité menée.(en maternelle)

C'est un moment où l'animateur peut préparer son activité avec les enfants intéressés.

Ce n'est pas un moment de pause.

C'est pendant l'activité proposée que nous faisons passer auprès des enfants les valeurs de la mission qui nous est confiée. Il est important de tenir une certaine rigueur, et une grande motivation dans la menée de l'activité, afin d'éviter les

débordements. L'animateur a la mission de devoir susciter l'envie des enfants dans les animations proposées

La fin d'activité sera effective après le rangement total de celle-ci (matériel et le local), l'enfant doit bien évidemment être acteur du rangement.

Après l'activité, laisser un temps libre aux enfants avant de passer à table. Ce temps n'est pas forcément un temps dirigé mais accompagné par l'animateur, qui peut jouer avec l'enfant ou bien le laisser jouer tout seul en observant. C'est un moyen de repérer des enfants en « difficulté ou bien isolés »

Ensuite nous nous dirigeons vers les restaurations.

Le temps de déjeuner

Il est important d'avoir fait un petit moment de cohésion avant de passer à table afin de rentrer en restauration calmement.

Le repas est un moment important en milieu de journée, il doit se vivre le plus calmement possible d'où l'importance pour les adultes de se répartir à chaque table avec les enfants. On se doit d'amener l'enfant à goûter le plat présenté, sans le forcer à manger. Il en est de même pour l'animateur. Il n'est pas autorisé de venir avec son propre déjeuner (excepté sur avis médical).

Après repas brossage des dents en maternelle et élémentaire

Le temps de repos ou de sieste pour les plus petits

C'est un temps nécessaire pour une bonne digestion, on accompagne les petits en salle de repos et on les accompagne vers l'endormissement, soit par de la musique, soit par une histoire. L'animateur se doit de déambuler dans la salle de sieste afin d'avoir une vision globale des enfants et que les enfants ressentent la présence de l'adulte le temps que l'ensemble des enfants trouvent le sommeil.

Certains enfants ont besoin d'avoir la présence d'un adulte à côté d'eux.

Ce temps ne doit pas excéder 35 minutes pour les enfants allongés qui ne dorment pas. Passé ce temps les enfants non endormis doivent être levés.

Pour les plus grands, on met en place des jeux calmes, des jeux de société, de la relaxation, le coin bibliothèque, mais c'est un temps mené par l'animateur. Les enfants ne sortent pas plusieurs jeux de société en même temps. Les futurs CP et plus grands peuvent aussi s'allonger pour ceux qui le souhaitent.

Pendant ce temps les animateurs prennent leurs pauses en assurant cette organisation décrite ci-dessus. Il est formellement interdit de quitter la structure à des fins personnelles, même pour sa pause.

Après le temps calme on reprend des activités menées. Elles peuvent être en intérieur ou en extérieur. On peut aussi profiter de ce moment pour mettre en place des animations proposées ou demandées par les enfants, ainsi que des bilans de journées avec les enfants.

Le goûter

Le goûter sera pris à 16h15 et terminé avant le départ de l'animateur de 17h00 (le passage aux toilettes est effectué) pour les maternels et 16h15-16h45 pour les élémentaires.

Le goûter est un moment privilégié où il est intéressant et nécessaire de faire un bilan de la journée avec les enfants.(si celui-ci n'a pas pu être fait avant)

16h30-18h30 : L'accueil du soir

Le départ des enfants est échelonné. Aucun départ ne sera autorisé avant 16h sauf pour rendez-vous médical urgent.

L'animateur doit être vigilant au départ de chaque enfant, veiller à ce qu'il parte bien avec ses parents ou une autre personne autorisée sur la fiche sanitaire ou par lettre manuscrite de la famille.

L'animateur doit inviter les familles à prendre connaissance des activités du lendemain ou de la semaine suivante.

B - Accueils périscolaires

Les animateurs sont le relais entre la famille et l'école.

1) Soir

16h20

Nous récupérons les enfants dans les classes, puis nous nous dirigeons vers les restaurations scolaires pour le temps du goûter, ou en extérieur si le temps le permet.

17h15

Nous rejoignons les centres de loisirs afin de mettre en place des animations.

En intérieur nous organisons 2 salles d'accueil car l'effectif est conséquent le soir, 3 classes sont accueillies à l'étage, et 3 classes dans le centre du bas

2) Matin

7h/8h20

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs à partir de 7h, ils arrivent de façon échelonnée

L'animateur qui accueille les familles, les invite à noter sur les documents mis à disposition les présences de l'enfant sur les différents temps de la journée

Ils ont à leur disposition des coins permanents (coin dinette, lecture, jeux de construction, dessins, jeux de société...)

L'animateur est meneur et participatif aux différents jeux des enfants.

Un temps de cohésion est mené avant l'accompagnement en classe.

VI. PARTENAIRES, TRANSVERSALITES

- **Le service Enfance** : les régisseurs, le groupe des sparitos.
- Les associations : CEMEA (film d'éducation), Handiconseil,
- **Les services culturels de la ville d'Evreux** : Médiathèque, le Musée, la Maison des Arts, la ferme pédagogique de Navarre.
- Les écoles Jean Macé maternelle et élémentaire et Rochereuil
- La Maison de retraite de Saint Michel
- UFOLEP, EAC rugby, EAC rugby, ALM basket, Muay Thai
- Maison de la santé
- Pédagothèque
- Médiathèque de St Michel